VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. **J. L. Onorato.** **J. L. Onorato** **J. L. Onorato** **J. L. Onorato**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Thompson—Cour Civile de District, Division C—No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

1. RESIDENCE ATTRAYANTE, **No 1018 Avenue Carrollton.**
2. COTTAGE SIMPLE, **No 7414 Rue Maple.**
3. COTTAGE RESIDENCE, **No 4207 Rue Prytanée.**
4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES. **Nos 4209-11 Rue Prytanée.**
5. COTTAGE COMMODE, **No 4213 Rue Prytanée.**
6. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1016-18 Rue Amélie.**
7. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1017-19 Rue Amélie.**
8. COTTAGE DOUBLE, **Nos 743-45 Ave Louisiana.**
9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES, **Nos 2930-32 Rue Magazine, coin Septième.**
10. MAISON SIMPLE, **2408 Rue Baronne.**
11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES, **No 1703 Rue Coliseé, coin Euterpe.**
12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 1044 rue Carondelet.**
13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, **No 601 rue Julie, Coin de la rue Camp.**
14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 603 rue Julie.**
15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS. **Nos 2631 33 Rue Ste-Anne. Près de la rue N. Broad.**

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier 85,079 dans l'affaire intitulée succession de Edward Thompson, ledit ordre daté et signé le 31 mars 1908 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 mai 1908, la propriété foncière suivante—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, autrefois appelé Carrollton, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Elm (autrefois Trésième) et Zimpel et désigné comme lot A sur un plan par Edgar Pilié, non daté et signé le 1er janvier 1907, annexé à un acte passé pardevant J. P. Sullivan, notaire, le 12 septembre 1907 et mesurant soixante pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, s'étendant ou étant à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Elm (autrefois rue Troisième et est à une distance de cent cinquante pieds six pouces de la rue Zimpel. Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages connue comme No 1018 avenue Carrollton.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Lowerline, Cherokee (autrefois Clinton) et Hampton désigné comme lot numéro vingt trois, sur un plan par W. H. Williams, voyer, de la date du 18 avril 1867, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 avril 1867, et mesurant trente pieds de face à la rue Maple par cent trente sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 7414 rue Maple.

3° Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Milan et Prytanée, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Milan par soixante pieds de profondeur et façade à la rue Prytanée, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la façade sur la rue Prytanée des dits lots numéros treize et quatorze décrits dans un acte passé pardevant W. L. Poole, notaire, le 21 mars 1861. Les améliorations consistent d'un cottage connu comme No No 4207 rue Prytanée.

4° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits voies privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Prytania par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant une partie du lot numéro quinze et est contigu parti du lot numéro seize, qui a été acquis par acte passé pardevant Edgar Serima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations comprenent une résidence double à deux étages connue comme Nos 4209 et 4211 rue Prytanée.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Prytania par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la plus grande parti du lot numéro seize, laquelle a été acquise par acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 5 décembre 1890. Les améliorations consistent d'un splendide cottage simple connue comme No 4213 rue Prytanée.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Amelia, Constance, Magasins et Peniston et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Amelia par cent quatre pieds, trois ou quatre pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos 1016-18 rue Amelia.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Septième, Constance et Sixième, mesurant cinquante pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt cinq pieds, formant l'encoignure des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux étages, portant les Nos 2930 32 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, désigné par la lettre W sur un devis fait par D. M. Borman, voyer, daté le 15 juin 1893, annexé à un acte passé pardevant G. C. Preot, notaire le 22 juin 1893 et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Baronne, commençant à une distance de soixante quinze pieds de la rue Première sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison seule portant le No 2408 rue Baronne.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Louisiana, les rues Toledano, Annonciation et Chippewa, commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds cent pouces et quatre lignes de la rue Annonciation, le même mesurant trente six pieds de face sur l'avenue Louisiana par cent quatre vingt et un pieds deux pouces et demi de profondeur. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 743-45 ave. de la Louisiane.

9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatr